



ONECCA

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CAMEROUN
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS IN CAMEROON
MEMBRE DE - MEMBER OF: IFAC, FIDEF, PAFA, ABWA

Monsieur AYUK AYUKSOCK
Expert-comptable

B.P. : 12284

YAOUNDE - CAMEROUN

Nos Réf. : EC/PDT/apf/176/2016

Douala, le 19 décembre 2016

Objet : Notification d'inscription
au Tableau de l'Ordre.

Cher Confrère,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que votre demande d'inscription au Tableau de l'Ordre National des Experts- Comptables du Cameroun (ONECCA) a été examinée par le Conseil de l'Ordre du 14 décembre 2016, conformément à la législation en vigueur.

Par la présente, nous vous notifions que vous êtes inscrit au Tableau de l'Ordre dans la section des Experts-Comptables Professionnels sous le numéro E.C.P. 232, sous réserve du paiement des cotisations 2016.

Les mentions relatives à cette inscription (code, date, numéro) devront désormais être reproduites dans votre correspondance professionnelle.

Veuillez agréer, Cher Confrère, l'expression de nos salutations confraternelles.

Le Président,

AMBASSA Léonard Ph.B.





COMMISSION

Présidence

Département du Marché Commun

Bangui, le 27 MAI 2013

Monsieur AYUK AYUKSNSOCK
BP 33057 YAOUNDE
République du Cameroun

Objet : Notification de votre agrément
en qualité d'Expert-comptable Agréé.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier par la présente l'ampliation de la **Décision N° 10/13-UEAC-010 C-CM-SE** du Conseil des Ministres de l'UEAC tenu le 12 Avril 2013 à Libreville (République Gabonaise), portant votre agrément en qualité d'Expert Comptable, sous le N° EC 301.

Vous aurez désormais à reproduire dans vos correspondances professionnelles les mentions relatives à cette Décision à savoir : cote, date, numéro d'agrément, etc...

Il convient également de vous rappeler que le non-respect des dispositions de l'Acte N°4/70-UDEAC-133 du 27 Novembre 1970 portant Statut des Professionnels Libéraux de la Comptabilité dans la CEMAC et l'ensemble des textes modificatifs subséquents est sanctionné par le retrait d'agrément

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée./-

POUR LE COMMISSAIRE EN CHARGE
DU MARCHE COMMUN
P.O le Directeur de l'Harmonisation
Fiscale et Comptable



Andre Guy-Sinclair TEKPA



